

SITUATION TRIMESTRIELLE DE GO SICAV ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2004

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

1-En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 2 avril 2003 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» arrêtés au 31 décembre 2004.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2-Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3-Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4-Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2004 font apparaître un total du bilan de D : 5.611.038, un actif net de D : 5.582.616 et un bénéfice de la période de D : 86.112.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

5-Les emplois aux titres de la "Général Leasing" dépassent, par rapport à l'actif net de la société, le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, les emplois en titres "SANADETT SICAV", dépassent, par rapport à l'actif net de la société, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

6-Sur la base des diligences que nous avons accomplies et à l'exception des remarques développées dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» arrêtés au 31 décembre 2004, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Le Commissaire aux Comptes

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2004	31/12/2003
Portefeuille-titres	4	4 369 129.207	3 092 595.804
Obligations et valeurs assimilées		4 074 819,767	2 841 449,170
Titres des OPCVM		294 309,440	251 146,634
Placements monétaires et disponibilités		1 233 586.918	1 963 251.180
Placements monétaires	6	318 235,005	247 095,062
Disponibilités		915 351,913	1 716 156,118
Créances d'exploitation		8 321.864	3 194.694
TOTAL ACTIF		5 611 037.989	5 059 041.678
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	15 442.760	10 198,399
Autres créditeurs divers	9	12 978,950	13 477,590
TOTAL PASSIF		28 421.710	23 675.989
ACTIF NET			
Capital	12	5 312 865,892	4 792 500,770
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		31,674	115,656
Sommes distribuables de l'exercice en cours		269 718,713	242 749,263
ACTIF NET		5 582 616.279	5 035 365.689
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 611 037.989	5 059 041.678

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2004 au 31/12/2004</i>	<i>du 01/01/2004 au 31/12/2004</i>	<i>du 01/10/2003 au 31/12/2003</i>	<i>du 01/01/2003 au 31/12/2003</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	48 442,054	231 769,995	42 028,481	193 227,011
Revenus des obligations et valeurs assimilées		48 442,054	170 371,995	42 028,481	158 369,881
Revenus des titres OPCVM		-	61 398,000	-	34 857,130
Revenus des placements monétaires	7	35 722,580	137 949,005	25 532,353	114 964,649
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		84 164,634	369 719,000	67 560,834	308 191,660
Charges de gestion des placements	10	(11 315,982)	(41 191,539)	(8 433,248)	(34 737,809)
REVENU NET DES PLACEMENTS		72 848,652	328 527,461	59 127,586	273 453,851
Autres charges	11	(1 256,831)	(7 994,888)	(1 261,214)	(5 057,491)
RESULTAT D'EXPLOITATION		71 591,821	320 532,573	57 866,372	268 396,360
Régularisation du résultat d'exploitation		(56 672,303)	(50 813,860)	(27 306,276)	(25 647,097)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		14 919,518	269 718,713	30 560,096	242 749,263
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		56 672,303	50 813,860	27 306,276	25 647,097
Plus ou moins valeurs réalisées sur titres		14 071,601	(1 360,742)	4 743,285	(1 197,908)
Variation plus ou moins valeurs potentielles sur titres		448,999	(1 686,482)	1 539,839	(3 598,463)
RESULTAT DE LA PERIODE		86 112,421	317 485,349	64 149,496	263 599,989

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>du 01/10/2004 au 31/12/2004</i>	<i>du 01/01/2004 au 31/12/2004</i>	<i>du 01/10/2003 au 31/12/2003</i>	<i>du 01/01/2003 au 31/12/2003</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	86 112,421	317 485,349	64 149,496	263 599,989
Résultat d'exploitation	71 591,821	320 532,573	57 866,372	268 396,360
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	448,999	(1 686,482)	1 539,839	(3 598,463)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14 071,601	(1 360,742)	4 743,285	(1 197,908)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(303 216,225)	-	(263 147,080)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 050 180,801)	532 981,466	(648 830,513)	(314 645,773)
Souscriptions				
- Capital	2 723 010,360	9 786 983,640	691 396,782	4 186 486,026
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 601,166)	(9 624,432)	(788,626)	5 681,273
- Régularisation des sommes distribuables	127 298,265	386 955,050	31 058,345	171 914,789
Rachats				
- Capital	(3 715 813,080)	(9 263 593,080)	(1 313 683,890)	(4 485 427,872)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 901,300	9 646,218	1 566,509	(3 443,816)
- Régularisation des sommes distribuables	(183 976,480)	(377 385,930)	(58 379,633)	(189 856,173)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(964 068,380)	547 250,590	(584 681,017)	(314 192,864)
ACTIF NET				
En début de période	6 546 684,659	5 035 365,689	5 620 046,706	5 349 558,553
En fin de période	5 582 616,279	5 582 616,279	5 035 365,689	5 035 365,689
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	63 112	47 944	54 166	50 933
En fin de période	53 180	53 180	47 944	47 944
VALEUR LIQUIDATIVE	104,976	104,976	105,026	105,026
Taux de Rendement	1,20%	1,77%	1,22%	1,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2004

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par de la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERAL-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2004, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4: PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2004 à D : 4.369.129.207 s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2004	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		3 968 280.000	4 074 819.767	72.99%
Obligations des sociétés		2 988 000.000	3 054 749.082	54.72%
AFRICA 2003 A	1 000	100 000,000	101 758,904	1,82%
AIL 2002 A	3 000	180 000,000	185 371,792	3,32%
AMEN LAESE 2001 A	1 000	58 000,000	59 191,781	1,06%
AMEN LEASE 2001 B	1 000	70 000,000	71 486,302	1,28%
ATL 2001/1	1 000	40 000,000	40 702,378	0,73%
ATL 2001/2	1 000	60 000,000	63 270,558	1,13%
ATL 2002/1	1 000	60 000,000	60 759,058	1,09%
ATL 2002/2	1 000	80 000,000	83 386,564	1,49%
ATL 2004/1	2 500	250 000,000	255 482,192	4,58%
BH 1	1 000	80 000,000	80 010,959	1,43%
BTEI 2001	1 000	80 000,000	80 788,164	1,45%
BTKD 2002	1 000	60 000,000	60 408,723	1,08%
C.D.S 2001	500	20 000,000	20 046,027	0,36%
CIL 2004/1	2 000	200 000,000	202 853,698	3,63%
CIL 2001/1	1 500	60 000,000	61 508,383	1,10%
CIL 2002/3	600	60 000,000	62 722,192	1,12%
CIL 2003/1	1 000	100 000,000	101 120,000	1,81%
EL MAZRAA 2001	1 000	100 000,000	105 641,530	1,89%
GL 2001 A	1 000	40 000,000	41 047,846	0,74%
GL 2001-2	1 000	80 000,000	80 013,150	1,43%
GL 2003-1	2 000	200 000,000	205 095,890	3,67%
GL 2004-1	3 500	350 000,000	350 278,082	6,27%
SKANES BEACH	1 000	100 000,000	103 257,534	1,85%
TUNISIE FACTORING 2002	4 000	240 000,000	248 595,288	4,45%

TUNISIE LEASING 2001-1	2 000	80 000,000	80 376,285	1,44%
TUNISIE LEASING 2002-2	3 000	240 000,000	249 575,802	4,47%
Bons du trésor assimilables		980 280,000	1 020 070,685	18,27%
BTA 7.5 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320,000	431 547,397	7,73%
BTA 7,5 04/2014 (acquis le 10/11/2004)	150	155 370,000	161 830,274	2,90%
BTA 7.5 04/2014 (acquis le 10/11/2004)	300	310 950,000	323 870,548	5,80%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640,000	102 822,466	1,84%
Titres des OPCVM		293 293,704	294 309,440	5,27%
SANADETT SICAV	2 720	293 293,704	294 309,440	5,27%
TOTAL		4 261 573,704	4 369 129,207	78,26%

NOTE 5: REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 48.442,054 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2004, contre D: 42.028,481 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 (2004)	Trimestre 4 (2003)
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations - intérêts	40 564,793	39 054,181
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i> - intérêts (BTNB, BTA)	7 877,261	2 974,300
TOTAL	48 442,054	42 028,481

NOTE 6: PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2004 à D: 318.235,005 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2004	% Actif net
Billet de trésorerie	350 000	317 787,611	318 235,005	5,70%
EL MOURADI au 12/12/2006	350 000	317 787,611	318 235,005	5,70%
TOTAL	350 000	317 787,611	318 235,005	5,70%

NOTE 7: REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2004 à D: 35.722,580 contre D: 25.532,353 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 (2004)	Trimestre 4 (2003)
Intérêts des billets de trésorerie	33 495,873	23 846,208
Autres	2 226,707	1 686,145
TOTAL	35 722,580	25 532,353

NOTE 8 : OPERATEUR CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31/12/2004 à D: 15.442,760 contre D: 10.198,399 au 31/12/2003 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2004</u>	<u>31/12/2003</u>
Rémunération du dépositaire	4 720,000	2 360,000
Rémunération du gestionnaire	10 722,760	7 838,399
Total	<u>15 442,760</u>	<u>10 198,399</u>

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 31/12/2004 à D: 12.978,950 contre D: 13.477,590 au 31/12/2003 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2004</u>	<u>31/12/2003</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	5 410,287	5 885,359
Autres	7 568,663	7 592,231
Total	<u>12 978,950</u>	<u>13 477,590</u>

NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2004 à D: 11.315,982 contre D: 8.433,248 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2003, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2004</u>	<u>31/12/2003</u>
Commission de gestion de la CGI	10 722,758	7 838,399
Rémunération du dépositaire	593,224	594,849
Total	<u>11 315,982</u>	<u>8 433,248</u>

NOTE 11 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2004 à D: 1.256,831 contre D: 1.261,214 pour la même période de l'exercice précédent; se détaillant comme suit :

	<u>31/12/2004</u>	<u>31/12/2003</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 256,831	1 260,274
Autres	-	0,940
Total	<u>1 256,831</u>	<u>1 261,214</u>

NOTE 12 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2004 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2003

Montant	4 792 500,770
Nombre de titres	47 944
Nombre d'actionnaires	220

Souscriptions réalisées

Montant	9 786 983,640
Nombre de titres émis	97 909
Nombre d'actionnaires nouveaux	120

Rachats effectués

Montant	(9 263 593,080)
Nombre de titres rachetés	(92 673)
Nombre d'actionnaires sortants	(87)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables	21,786
Plus ou moins values réalisées sur titres	(1 360,742)
Plus ou moins values potentielles sur titres	(1 686,482)

Capital au 31-12-2004

Montant	5 312 865,892
Nombre de titres	53 180
Nombre d'actionnaires	253